

Les hébergements, une nécessité mais une charge lourde à porter

Chercher un logement, un endroit pour se nourrir, accomplir les formalités administratives dans les délais requis, c'est le souci quotidien des demandeuses d'asile que nous accompagnons. L'attente angoissée de la convocation à l'Office Français pour les Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou à l'audience de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), les queues interminables au guichet des Préfectures, les appels répétés et infructueux au 115 pour un hébergement d'une nuit les épuisent moralement et physiquement. Ce sont des femmes broyées par une machine dont elles ne comprennent souvent pas les codes qui viennent à nous dans l'espoir d'être enfin entendues et reconnues dans leur individualité et la singularité de leur parcours.

Les entretiens sont évidemment le moment privilégié où, au-delà des problèmes matériels et juridiques que nous nous attachons à résoudre, nous pouvons établir un lien de confiance et de respect qui va nous permettre de faire un bout de chemin ensemble. C'est ainsi que nous voyons, au fil de nos rencontres, les visages se détendre, les sourires s'esquisser. Venir aux permanences des Champs de Booz, c'est pouvoir pour un moment déposer son fardeau, exprimer ses inquiétudes, dire sa souffrance. Mais il faut du temps pour en arriver là. Tant de déconvenues, tant de mensonges, tant de rejets les ont conduites à se créer une véritable carapace pour se protéger.

boozl'édito

Chers amis des Champs de Booz,

Je souhaiterais, cette année, vous exprimer ce qui me tient particulièrement à cœur : « Comment notre action de bénévolat doit-elle s'articuler auprès de ces femmes seules demandeuses d'asile ? »

Accueillir, aider, insérer, accompagner, héberger, tout cela relève du service que nous rendons à nos « sœurs » en difficulté. Des femmes seules, démunies, dépossédées, souffrantes, en un mot des femmes en état de pauvreté qui ont tellement besoin d'un regard d'amour. Pas d'un amour envahissant qui va l'aliéner mais plutôt d'un amour qui se met à sa place, pas à notre manière, ni selon notre optique. Autrement dit, comme cette femme le souhaite.

Être là pour elle sans rien lui imposer au nom de je ne sais quelle conviction et de la sensation de faire du bien !

Servir, disait Marguerite Hoppenot, la fondatrice du Mouvement Sève « c'est se faire réellement serviteur et non bienfaiteur ».

Servir, c'est mettre de la délicatesse.

Servir, il me semble, ce n'est en aucun cas asservir ! Asservir pour assouvir son besoin de reconnaissance, non !

Non, servir, c'est respecter l'autre dans ce qu'il souhaite et agir avec tact et discrétion.

C'est donner sans attendre de recevoir.

C'est se mettre sur la même longueur d'ondes que l'autre.

C'est s'ajuster à l'autre.

C'est se défaire en nous de ce besoin d'accaparer l'autre pour nous satisfaire.

C'est permettre à cette femme de se libérer de tout ce qui entrave son chemin d'émigrée ; de retrouver la paix et de se sortir de l'inquiétude immense qui l'habite.

Voilà mon credo ! Pussions-nous le partager !

Je voudrais aussi vous remercier de l'aide que vous accordez aux femmes des Champs de Booz. Cette année, notre budget sera peut-être équilibré grâce à vous. Merci de votre fidélité.

Je vous en remercie du fond du cœur.

Très bonnes fêtes de fin d'année.

Dr Tristane de Choiseul
Présidente

C'est aussi d'avenir et d'intégration que nous voulons leur parler. La première clé de la réussite c'est la maîtrise de la langue française. Des cours de français gratuits sont donnés tous les mardis matin et après-midi qui viennent compléter des formations données par d'autres structures. Le niveau des participantes est très varié et nécessite pour celles qui ont le plus de difficulté un travail en petit groupe adapté. Il nous faut chercher en permanence le meilleur moyen de faire progresser l'ensemble. Le travail des bénévoles qui relèvent ce défi est remarquable.

Les moments de partage et de convivialité que nous proposons régulièrement sont enfin l'occasion de découvertes mutuelles qui laissent dans nos mémoires des souvenirs de gaieté et de légèreté indispensables à la vie.

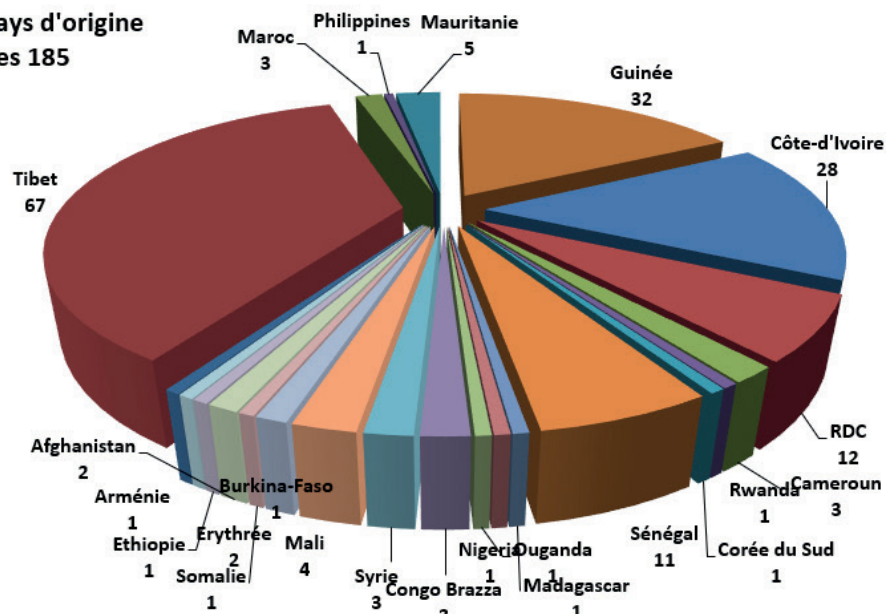
La Journée Booz, une institution depuis de nombreuses années, rendue possible par un don spécial pour la financer est aussi un moment privilégié de découverte pour toutes celles qui ne voient bien souvent de Paris et sa Région que les sous-sols du métro ou les lignes de train de banlieue. S'évader pour une journée, découvrir un château, un jardin et même, comme ce fut le cas cette année, voir la mer c'est la possibilité retrouvée de s'émerveiller.

Notre activité **enchiffres**

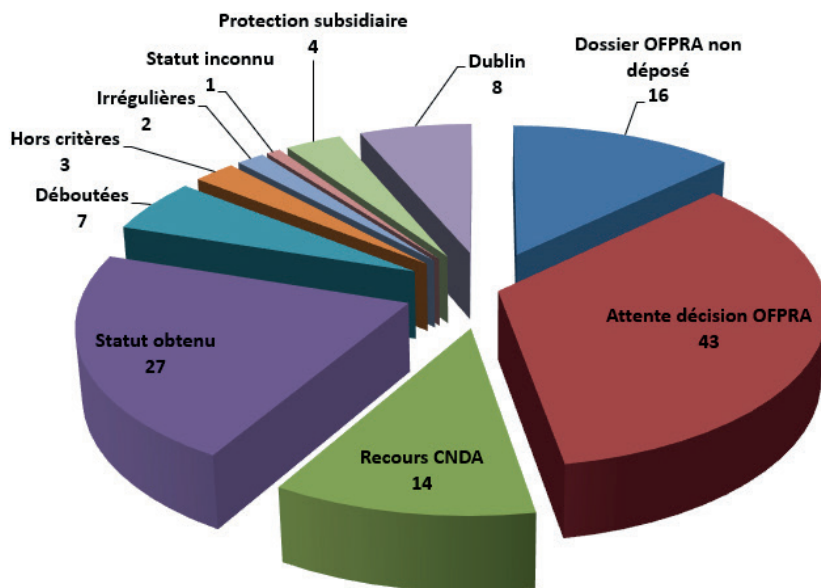
L'augmentation de l'activité déjà observée en 2018, se confirme. Pour la même période (trois premiers trimestres) nous avons enregistré **649 passages** correspondant à 185 femmes accompagnées. 125 femmes sont venues pour la première fois en 2019, soit **presque le double par rapport à 2018 (67)**.

On observe toujours l'arrivée de tibétaines (67 sur les 185 accueillies). Ce sont ensuite les africaines en provenance de pays francophones, beaucoup ayant fui un mariage forcé.

Pays d'origine des 185



Pays d'origine des 185 femmes suivies (1er janvier - 30 septembre 2019)



Situation juridique des 125 nouvelles femmes reçues (1er janvier - 30 septembre 2019)

Lorsqu'elles se présentent à l'association, les femmes africaines sont pour la majorité d'entre elles, en tout début de procédure d'asile ; les tibétaines obtiennent plus rapidement le statut de réfugiée.



Un départ... mais aussi de nouvelles venues

Il est vrai que nous déplorons le départ d'**Eliane** de la congrégation des Missionnaires de l'Évangile, très impliquée dans notre association. Son sourire, son énergie à faire connaître et défendre les Champs de Booz nous manquent, mais ses compétences l'ont amenée à assumer d'autres responsabilités au sein de sa congrégation. Elle a été nommée provinciale de France et nous lui exprimons nos vœux de réussite dans cette nouvelle mission.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **Marie** qui fut bénévole au Secours Catholique comme responsable des logements temporaires et **Annie-Claude**, infirmière en retraite. Elles sont les bienvenues pour étoffer notre équipe et nous les en remercions.

Des partenariats... et des soutiens qui perdurent

Le partenariat avec La Croisée des Chemins, groupe de paroissiens de Saint Jean Bosco

Au cours de cette année, nous avons poursuivi notre partenariat, très fructueux pour les femmes, avec les bénévoles de La Croisée des Chemins qui accompagnent et suivent des femmes demandeuses d'asile ou réfugiées qui sont hébergées dans des logements mis à disposition par des paroissiens. Ils les rencontrent et construisent avec elles une relation de confiance. Chaque femme suivie par La Croisée des Chemins est accompagnée par un référent pour l'aider dans son quotidien et favoriser son insertion. Ainsi, grâce à ses contacts, Suzanne de La Croisée des Chemins, a permis à une jeune femme syrienne de créer sa propre entreprise de traiteur à Paris. Ce groupe de paroissiens propose aussi des rencontres, des temps de convivialité, des sorties afin de faire découvrir Paris ainsi qu'une journée de rencontre et de fraternité pour les réfugiées. Cette collaboration dans la prise en charge de ces femmes est très importante pour nous.

SOS Africaines en danger

« Il est des coutumes qu'il est plus honorable d'enfreindre que de suivre » William Shakespeare Hamlet »
Nous continuons notre collaboration avec l'association créée par Danielle Mérian. Nous lui adressons de nombreuses femmes qu'elle assiste dans leurs entretiens auprès de l'OFPPA ou dans leur recours auprès de la CNDA. SOS Africaines en danger est une association avec laquelle nous collaborons avec grand bonheur.

Les Missionnaires de la Charité

Œuvre de Mère Térésa « Des mains à servir et des cœurs à aimer »
Les Missionnaires de la Charité accueillent souvent, dans leur foyer, des femmes en grande précarité que nous leur adressons car nous ne pouvons les héberger faute de places. La maison des Missionnaires de la Charité est pour elles une transition entre la rue et une meilleure situation.

La Fondation Notre Dame

Cette année encore nous avons bénéficié de l'aide de la Fondation Notre Dame pour un projet que nous ne pouvions assumer en totalité.
Elle nous a aidées à renouveler une partie de notre matériel informatique en achetant deux ordinateurs et logiciels d'un montant de 1736 € pour tenir à jour les dossiers des femmes accueillies. Nous remercions chaleureusement la Fondation Notre Dame d'avoir appuyé ce projet.



Des bonnes volontés qui nous rejoignent

Le groupe de la paroisse Saint Lambert

Un groupe de paroissiens de Saint Lambert de Vaugirard (Paris 15ème), désireux de nous apporter leur soutien dans notre mission auprès des femmes seules, demandeuses d'asile, en cours de régularisation et d'insertion, a pris en charge l'accompagnement de deux Tibétaines, hébergées dans le 15ème arrondissement. Très investis auprès d'elles en particulier dans l'apprentissage du français, ils ont multiplié les occasions de rencontres pour leur donner la possibilité de progresser. C'est une grande chance qui a été ainsi offerte à ces deux femmes. Nous remercions chaleureusement ce groupe de paroissiens qui s'est mis en route à nos côtés.

Un futur lieu d'accueil : la Maison Bakhita

La Maison Bakhita a pour ambition de devenir un lieu d'accueil : promouvoir et intégrer les personnes migrantes accueillies dans le diocèse de Paris et soutenir ceux qui s'engagent dans cette voie. Ce projet a été voulu par le cardinal André Vingt-Trois puis par Mgr Michel Aupetit.

Dans cette perspective, responsables d'associations, bénévoles, paroissiens, congrégations religieuses et personnes migrantes ont été amenés à exprimer leurs besoins au cours de réunions préparatoires.

Les Champs de Booz participent à ces réunions de travail collectif et nous sommes pleinement engagés dans ce projet qui proposera un accueil de jour pour accompagner les migrants dans leur démarche, vers les formations professionnelles et vers l'emploi. D'autres activités seront mises en place (atelier de couture, crèches, vestiaires, etc.).

Cette maison devrait ouvrir ses portes début 2021.



Les Champs de Booz témoignent

Participation au document **Épiscopat**

L'association a été invitée à participer à la rédaction du nouveau **document Épiscopat « Exploitation et traite des êtres humains. Comprendre pour agir »** proposé par la **Conférence des Évêques de France** et présenté le 15 octobre 2019 à l'occasion de la Journée européenne de la lutte contre la traite des êtres humains. Notre association relatait notamment les changements constatés ces dernières années : l'engagement de particuliers et de paroisses pour répondre à l'appel du pape François, en mettant des logements à notre disposition, mais aussi insistait sur la demande toujours plus forte d'hébergements.

Pax Christi

Nous avons assisté au colloque organisé le 15 décembre 2018 par **Pax Christi France** sur les Droits de l'Homme dans la pensée sociale de l'Eglise. Au cours de cette journée de conférences, témoignages, théâtre et musique, nous avons été invités à présenter Les Champs de Booz et à apporter quelques témoignages de femmes ayant fui leur pays suite à des violences.

Présentation de l'association à la journée de rencontre des religieuses du diocèse de Paris

A l'occasion de la journée de rencontre des religieuses du diocèse de Paris, le samedi 12 octobre 2019, l'une de nos bénévoles a fait une présentation de l'association et témoigné de son activité actuelle et de son engagement déterminé auprès des femmes seules demandeuses d'asile, dans le respect de la volonté des congrégations fondatrices.



Le point sur les hébergements

Nous disposons à fin octobre 2019 de **28 places d'hébergement**, soit une légère augmentation (+ 2 places) par rapport à fin octobre 2018. Nous remercions vivement les particuliers et les congrégations qui maintiennent leurs engagements. Deux nouvelles places sont mises à notre disposition à compter du 1er novembre 2019 par les **Sœurs de Marie Joseph et de la Miséricorde** dont nous apprécions énormément le soutien.

La situation reste très tendue. Nous savons d'ores et déjà que nous perdrons 3 places au cours de l'année 2020. Notre liste d'attente est importante et comporte actuellement une trentaine de femmes. Le délai d'attente est de 8 mois environ. Nous nous assurons en permanence de la situation des personnes figurant dans la liste afin de n'y maintenir que celles qui ont un besoin réel d'hébergement. Les bénévoles, référents des logements qui nous sont confiés, effectuent un gros travail de suivi concernant le fonctionnement des équipements et l'entretien des locaux. Une formation spécifique des personnes hébergées sera organisée prochainement pour leur apprendre à entretenir au mieux leur lieu de vie.

Signes d'espoir pour les femmes déboutées

Bon nombre des femmes que nous avons accueillies et suivies pendant le long chemin de la procédure de demande d'asile ont été ou seront déboutées. Il faut rappeler que 64% des demandes d'asile sont refusées (chiffres de 2017) et donc nous sommes confrontés en permanence à ce dilemme : essayer d'aider ces femmes qui se retrouvent du jour au lendemain dans une extrême précarité, ou doit-on considérer que l'activité de notre association se limite « à l'aide et au soutien des femmes seules demandeuses d'asile, en cours de régularisation et d'insertion » ?

La concertation au sein de l'équipe n'a laissé aucun doute sur le sujet, notre mission ne peut se terminer là où commence la plus grande souffrance pour ces femmes qui ont peur d'être arrêtées et envoyées en centre de rétention. Cela dit nous sommes plutôt démunis pour leur apporter une aide efficace.

C'est la raison pour laquelle nous avons participé à la réunion organisée par le service national de la **Pastorale des Migrants à la Maison de la Conférence des évêques de France** en février de cette année. Cette journée avait pour thème « **Accueillir et accompagner les personnes déboutées** ».

Les témoignages apportés par des associations telles que le Secours Catholique ou la Cimade ont mis en relief les difficultés à accompagner ces personnes, mais ont également précisé les modalités pratiques permettant de mettre en œuvre les quelques mesures autorisées par la loi. Nous avons aussi entendu de très beaux témoignages de délégués à la Pastorale des Migrants de différents diocèses qui accueillent des personnes déboutées en essayant de réfléchir au chemin à prendre en tenant compte de leur histoire et de leur projet.

A la suite de cette journée riche en informations, nous avons demandé à **Geneviève Jacques**, (ancienne présidente de la Cimade de 2013 à 2018) qui présidait une table ronde lors de ce colloque, de venir faire une conférence à **l'assemblée générale de notre association sur le thème : « Déboutés mais pas sans droits »**.

Geneviève Jacques nous a détaillé les possibilités légales de recours auprès du tribunal administratif dès que les personnes déboutées reçoivent l'obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il faut ensuite accompagner ces femmes ou savoir les orienter pour qu'elles aient accès aux quelques droits qui sont disponibles pour elles pendant la période où elles n'ont pas droit au séjour :

- pouvoir se soigner en demandant l'Aide Médicale d'Etat (AME),
- obtenir une adresse de domiciliation,
- avoir un toit, ce qui reste excessivement compliqué surtout en Ile de France. L'appel au 115 est rarement positif. La seule possibilité reste l'**hébergement solidaire**. Il convient de préciser que l'hébergement de personnes en situation irrégulière n'est pas un délit. Depuis le 6 juillet 2018, le Conseil Constitutionnel a consacré pour la première fois un principe de fraternité qui a valeur constitutionnelle et qui reconnaît qu'il est désormais acquis que chaque citoyen a la liberté d'aider autrui dans un but humanitaire sans conditions de régularité de son séjour sur le territoire national. La loi a été transformée et l'hébergement à but humanitaire, à condition que cela ne s'accompagne d'aucune demande financière, n'est pas un délit. On ne peut plus être traîné devant les tribunaux si on héberge une déboutée. Ce principe de fraternité est dans la loi depuis le 1er janvier 2019.



Mais au-delà de l'aide juridique apportée à ces femmes, il est important de les écouter, de les informer pour qu'elles comprennent leur situation et de les orienter vers les structures qui peuvent les conseiller, mais il ne s'agit pas de décider à leur place de leur avenir.

Comme l'a précisé Geneviève Jacques, « pour ces personnes qui ont accompli un voyage extraordinaire, investi des ressources financières, psychologiques, physiques, émotionnelles importantes, le message de quitter le territoire français est inaudible. Personne ne décide de prendre le chemin de l'exil sans qu'il y ait en amont des histoires dramatiques ».

Ces personnes qui ont pris en toute connaissance de cause la décision de rester ont besoin d'un accompagnement pour que ce temps ne soit pas un temps de désastre. Il y a donc tout un champ de travail à faire ensemble.

Détente et culture

Journée de rencontre et de fraternité

Les 12 et 13 janvier 2019, c'est avec joie que nous nous sommes rendues, pour la troisième année consécutive, à la paroisse St Jean Bosco, située comme les Champs de Booz, dans le 20ème arrondissement de Paris.

Le samedi après-midi, quelle animation dans la cuisine du presbytère des Salésiens ! Huit femmes et quelques bénévoles préparaient des plats traditionnels de chez elles, ceux du Cameroun, Tibet, Côte d'Ivoire, République du Congo, Burkina, Mali, Mauritanie, et Guinée Conakry.

Le dimanche matin, l'invitation avait été faite aux femmes de rejoindre la communauté paroissiale réunie pour la messe. Un chant composé par un des paroissiens donnait le ton :

*« Et nous peuples migrants
Aux chemins incertains
Vivons le don d'accueil
En fils d'un Dieu nomade »*

Femmes et paroissiens, convives heureux de partager la même table avec des plats apportés par les uns et les autres. Puis belle animation par des chants du Tibet, du Cameroun, de Guinée, des sketches pleins d'humour sur la façon dont une étrangère perçoit la vie en France. Riches instants de bonheur, de simplicité, de cœurs ouverts à la gratitude réciproque !





Journée Booz en Normandie

Un voyage en Normandie a été offert par les Champs de Booz mais c'est Suzanne de La Croisée des Chemins qui a préparé cette belle journée. Trente femmes originaires de différents pays du monde, immigrées à Paris et en banlieue y ont participé. Voici quelques témoignages des femmes présentes :

Ce fut une sortie inoubliable qui a permis de connaître la Normandie, en particulier les villes de Cambremer et de Cabourg. La visite a commencé par le jardin remarquable de l'écomusée du pays d'Auge. Le musée présente la façon dont les gens vivaient il y a quelques siècles avec des mannequins. Ils faisaient le fromage comme au Tibet. Tout le monde était excité et prenait des photos.

Après avoir vu les magnifiques jardins remplis de fleurs et de beaux arbres, nous nous sommes dirigés vers Cabourg pour déjeuner au casino qui nous a accueillis avec des plats délicieux et la belle mer autour ! C'était formidable ! Nous avons été très contentes car nous découvrons la France. Nous entendions souvent parler de la mer et pour nous, c'était la première fois de la voir ! Ça faisait des vagues et du bruit. Nous avons énormément de joie, nous manquons de mots pour en parler.

*« Dieu est grand !
j'avais mis mes pieds dans l'eau,
j'avais l'impression que j'étais purifiée,
de tous les problèmes que j'avais,
parce que l'eau me venait sur les pieds.
Si ça va encore se répéter, ce sera bien ! »*

Yangchen, Caroline, Zohra et Charlène





Petites sorties

Par un samedi bien agréable, Jean-Marie a invité les plus curieuses à découvrir le **quartier de la Réunion**, dans un Paris reculé, loin du bruit, de la pollution, aux rues bien fleuries. La rencontre se terminait par un pot chez l'une des bénévoles de La Croisée des Chemins !

Marie-Françoise et Isabelle ont invité d'autres curieuses à visiter le **Musée d'Orsay**, cherchant à réfléchir sur la façon de représenter en peinture ce qui parle du printemps. Occasion d'échanger sur des sagesses propres à des regards différents !



Appel aux dons

« Les joies les plus intenses de la vie jaillissent quand on peut donner du bonheur aux autres. » Pape François, dans « La joie de l'amour » § 129

Comme chaque année, nous sollicitons nos amis lecteurs pour nous aider à faire VIVRE l'association :

- Pour maintenir et entretenir nos places d'hébergement,
- Pour aider financièrement les femmes en très grande précarité,
- Pour assurer les cours de français et rencontres solidaires,

Nous devons impérativement augmenter nos recettes. L'association vit de votre générosité et ne reçoit aucune subvention.

Il est donc URGENT que nous trouvions de nouveaux donateurs. N'hésitez pas à faire connaître l'association notamment à l'aide de notre site internet « champsdebooz.fr ».

Si vous souhaitez nous aider, vous trouverez joint à ce journal un bulletin de soutien qui montre que 90% de nos dépenses sont bien destinées à la prise en charge des femmes (75% pour les hébergements et 15% d'aide financière).

Les dons donnent droit à une déduction fiscale de 66% dans le cadre de l'impôt sur le revenu.

Vous pouvez également faire un don en ligne en quelques clics à partir de notre site internet.

Nous comptons sur votre soutien ! **Votre aide nous est VITALE.**
Merci d'avance pour votre mobilisation.

Impression : COPYTIME, 26 avenue Gambetta, 75020 Paris